

**REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI SENIOR SIMPLE ET DOUBLE DE BEAUMONT**  
**SAMEDI 2 (8h-21h) ET DIMANCHE 3 FEVRIER 2019 (8h-19h)**

- Le tournoi est ouvert aux joueurs N2,N3,R,P,D et NC licenciés pour la saison 2018/2019 dans un club affilié à la Fédération Française de Badminton. Les vérifications seront faites sur Poona avant le tirage au sort. La hiérarchisation des joueurs pour les tirages au sort des tableaux se fera en fonction de la cote du 23/01/2019. La JA du tournoi sera Maryvonne GIRARDIN.
- Deux tableaux seront proposés : le simple (samedi) et le double (dimanche). Les joueurs pourront s'inscrire sur un ou deux tableaux, en double ou seul (avec X). Les tableaux se feront en poule ou sous forme de championnat selon le nombre d'inscrits. Deux sortants par poule seront privilégiés pour effectuer les phases finales en élimination directe. Les séries seront constituées au CPPH.
- Les inscriptions devront être accompagnées du paiement et seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée. L'organisation se réserve le droit de ne pas prendre en compte les inscriptions mal renseignées. En cas de surnombre, les critères respectés cités ci-dessus seront prioritaires.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler, de diviser ou de regrouper les tableaux pour le bon déroulement du tournoi et la satisfaction des joueurs.
- La date limite des inscriptions est fixée au 21/01/2019 et devront être envoyées à Aude ROUX (Club de badminton, gymnase de l'Artière, avenue du stade, 63110 BEAUMONT).
- Les droits d'engagement sont fixés à 12€ pour un tableau et 16€ pour deux. Les chèques devront être libellés à l'ordre de « I'M BAD Beaumont ». 2€ par joueur de **participation fédérale** seront ajoutés aux droits d'engagement.
- Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel du tournoi sera en vente dans la salle : volants plumes RSL3 (22€) et volants plastique MAVIS 300.
- Les joueurs doivent arriver à leur heure de convocation. En cas de retard, il appartient à chacun de faire le nécessaire pour prévenir l'organisation (A. ROUX : 06.32.72.26.54)
- Dès son arrivée dans la salle, chaque joueur devra pointer à la table de marque du gymnase de l'Artière à Beaumont.
- A l'appel de son nom, chaque joueur devra se présenter sur le terrain avec tous ses accessoires nécessaires et disposera de trois minutes pour s'échauffer et tester les volants. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom, pourra être déclaré forfait pour ce match au bout de cinq minutes d'absence non justifiées et de trois appels.  
Les joueurs désirant s'absenter du gymnase, devront le signaler à la table de marque et au JA, s'assurer de l'horaire de leur prochain match et laisser un numéro de téléphone pour être joint.
- Un échéancier prévisionnel des matchs sera affiché dans le gymnase. Les horaires seront à titre indicatif ; il appartiendra à chacun de se tenir au courant de l'évolution des matchs (retard, avance).
- Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage et arbitrage selon les disponibilités des arbitres officiels présents dans la salle.
- Pendant un match, les volants touchant une des structures du gymnase (fixe ou amovible) seront considérés comme faute pendant un échange et seront remis une fois au service.
- Un joueur ou une paire forfait pourra être remplacé(e) par l'organisation, en accord avec le Juge Arbitre et les joueurs concernés. Ces remplacements seront effectués avec des joueurs en liste d'attente et uniquement si le tableau concerné n'a pas encore débuté.
- Le tournoi se déroulera selon le règlement de la Fédération Française de Badminton et sera appliqué par le Juge Arbitre de la compétition. Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de la date de confection des tableaux qui est fixée au 23/01/2019 sauf sur présentation d'un justificatif officiel (certificat médical par exemple).
- Toute personne présente dans le gymnase s'engage à en respecter les lieux (tribunes, terrains sanitaires et vestiaires); des poubelles seront à disposition pour jeter les déchets divers et variés.
- Le club organisateur ne sera pas tenu pour responsable en cas de perte ou de vol y compris sur le parking.
- L'inscription et la participation au tournoi suppose l'acceptation par chacun du présent règlement qui sera affiché et à la disposition de tous sur le tableau d'affichage.
- Le tournoi se déroulera au gymnase de l'Artière, avenue du stade, 63110 BEAUMONT.